



PROCÈS-VERBAL DU BUREAU DIRECTEUR

DE LA LIGUE RÉGIONALE AUVERGNE RHÔNE ALPES de RUGBY

Le Bureau Directeur de la Ligue Régionale Auvergne Rhône Alpes, s'est réuni :

Le mercredi 22 avril 2020 à 12h00

En visio-conférence

Présents :

Membres du Bureau Directeur :

G. BERTIN, L. BONNET, P. CELMA, G. CHAPELLE, P. CHAROUSSET, Y. CHENAL, P. CRAIGHERO, T. TONNELIER

Invités du Bureau Directeur :

G. CASSAGNE, J. GARDON

Excusés :

V. BERODIER, P. CARRÉ, C. MUNOZ, P. NIOGRET

1. Ouverture de la Séance :

La Séance est ouverte par Patrick Celma à 12h30.

Il rappelle le sujet unique et exceptionnel mis à l'ordre du jour de ce Bureau.

2. Bilan des travaux de la Commission de recrutement des C.T.C. :

Rappel :

- Recrutement des C.T.C. candidatures internes les 23 et 24 janvier 2020
- recrutement des C.T.C. candidatures externes lors de plusieurs réunions en présentiel ou en visioconférence en mars et avril 2020 avec les membres de la Commission de la Ligue, les services de la FFR et les Comités Départementaux

- Suivi par une équipe de travail (projet C.T.C.)
- Arrivée prévue le 10/08/2020 à la Ligue AuRA
- Diffusion de l'offre d'emploi externe : 03 février 2020
- Support de communication : site internet Ligue, réseau, Bulletin Officiel, Pôle emploi.
- Nombre de candidatures reçus : 57
- Nombre de bassins à pourvoir en externe : 14
- Nombre de candidats convoqués en entretien : 34
- Nombre de candidats présents : 31

A l'issue de tous ces entretiens, la Commission de recrutement s'est réunie le lundi 20 avril à 17h et a établi la liste des C.T.C. sur les 23 bassins ouverts à ce recrutement.

Le point est fait avec un résumé des entretiens par les membres de la Commission.

Présentation du P.V. de la Commission et du tableau de répartition des C.T.C. sur les bassins par Gilles Cassagne et Jérôme Gardon.

Gilles Cassagne précise le processus de communication vers les candidats retenus et non-retenus. Le dispositif est en place pour respecter la date de confirmation du 10 mai et l'embauche au 10 août 2020.

Le débat est établi :

- Question d'Yves Chenal sur la candidature d'HERNANDEZ Olivier
- Question de Patrick Craighero : les clubs ont-ils été modifiés dans les bassins depuis sa demande et ses remarques de janvier 2020 ? La réponse est positive
- Question de Lydie Bonnet sur la communication aux C.D. et aux Clubs: Sandrine Batifoul-Dubois est missionnée pour la mise en place du plan de communication
- Précision de Jérôme Gardon sur Aurore COCHE qui est la 162ème C.T.C. de France; il est prévu une importante communication de la FFR sur elle.

Après débat, le Bureau Directeur valide la liste des C.T.C. désignés, à l'unanimité des membres présents.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h50.

Le Secrétaire Général,

Patrick CARRÉ